



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 47162

Texte de la question

M. Patrick Labaune attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les retraites dues aux Français ayant travaillé en Algérie après l'indépendance de ce pays. Le problème se pose d'ailleurs pour les Français ayant travaillé dans d'autres pays liés spécifiquement avec la France : outre des retards dans le versement trimestriel de ces retraites, préjudiciables aux intéressés qui perçoivent de faibles retraites, la dépréciation des monnaies locales, en l'occurrence du dinar, dévalorise considérablement le montant des pensions. C'est pourquoi il lui demande s'il n'estime pas qu'un examen de cette situation dans laquelle se trouvent nos compatriotes devrait conduire par exemple à la création d'un organisme de compensation permettant d'empêcher de tels aléas.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Labaune](#)

Circonscription : Drôme (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47162

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2004, page 7265